



DEC171757DR17

Décision portant nomination de Mme Caroline GUILLON-COSTE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 6552 intitulée Ethologie animale et humaine

LE DIRECTEUR,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC161216DGDS du 16/12/2016 portant nominations de M. Alban LEMASSON aux fonctions de Directeur de l'Unité Mixte de Recherche UMR6552 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR 6552 en date du 27 janvier 2014;

Considérant que Mme Caroline GUILLON-COSTE a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée du 6 au 8 novembre et du 25 au 27 novembre 2013 par La Délégation Bretagne et Pays de Loire.

DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Caroline GUILLON-COSTE, Technicienne de la recherche, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 6552 intitulée Ethologie animale et humaine à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Mme Caroline GUILLON-COSTE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Caroline GUILLON-COSTE est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le ....

Le Directeur de l'unité

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Alban LEMASSON

Gabrielle Inguscio

Visa du président de l'université de Rennes 1

David Alis